



## La Fondation Pour l'Audition lance D'Sybel, pour sensibiliser les élèves de primaire à la santé auditive et la surdité

**Le 10 septembre 2020.** Dans les écoles, le bruit est un véritable fléau pour les élèves comme pour les professeurs, notamment dans les cantines, où le niveau sonore avoisine souvent les 90 décibels. La Fondation Pour l'Audition a ainsi décidé de proposer une solution concrète qui informe les enfants sur l'audition et sur les conséquences du bruit sur leur santé, de façon ludique.

### D'Sybel, l'audition pour les enfants !



La Fondation Pour l'Audition a créé **D'Sybel**, en partenariat avec les associations Agi-Son et le Centre d'information sur le Bruit, **un dispositif complet d'outils et de supports pédagogiques pour sensibiliser les élèves du CP au CM2 sur la santé auditive et la surdité**, qui sera lancé en novembre 2020.

Avec D'Sybel, les professeurs peuvent ainsi mettre en place et animer facilement des séances sur ces thématiques, notamment grâce au kit pédagogique, gratuit, à commander en ligne.

Le **kit pédagogique** est composé de :

- **4 dossiers pédagogiques** sur le fonctionnement de l'oreille, et celui du son, sur comment se protéger du bruit, ou encore sur la surdité et les modes de communication. Ces dossiers présentent les notions clés et proposent des activités ludiques et pédagogiques faciles à réaliser en classe.
- **D'éventails Les Incollables®** composés de 60 questions-réponses à 3 niveaux, pour que les élèves puissent tester leurs connaissances entre eux ou en toute autonomie.
- **D'un afficheur sonore** permettant aux élèves et professeurs, grâce à la mascotte D'Sybel et au code couleur, de détecter facilement si le niveau sonore de la classe est optimal ou s'ils doivent le réduire afin de préserver leur capital auditif.





D'autres ressources complémentaires seront en accès libre sur le site internet [dsybel.fr](http://dsybel.fr) afin de compléter la documentation fournie : une vidéo informative et ludique sur l'audition, une infographie sur la physiologie de l'oreille, une échelle des décibels pour identifier et connaître les niveaux sonores des sons et bruits du quotidien, un calendrier de dates clés en lien avec les thématiques.

*Les outils proposés par D'Sybel **peuvent être utilisés dans le programme de santé éducatif** (créé par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013) qui a été mis en place à partir de 2016. Il se structure selon 3 axes que sont : l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé.*

Avec 6 millions de personnes concernées par des pertes d'audition, **il est important de sensibiliser à la santé auditive et à la surdité dès le plus jeune âge**. Grâce à ce dispositif, la Fondation Pour l'Audition espère faire comprendre aux plus jeunes les conséquences des nuisances sonores sur la santé, et les mobiliser à travers des activités faciles à faire à l'école et avec les bons gestes à adopter et reproduire chez soi.

Pour en savoir plus :  
[www.fondationpourl audition.org](http://www.fondationpourl audition.org)  
[www.dsybel.fr](http://www.dsybel.fr)

---

### À propos de La Fondation Pour l'Audition

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

### À propos d'Agi-Son

Créée en 2000, Agi-Son est née de la volonté des professionnels de défendre l'écoute et la pratique de la musique dans le respect des réglementations en vigueur. L'association fédère plus de 50 organisations nationales et régionales qui représentent la majorité des professionnels du secteur du spectacle vivant musical. Ensemble, elles œuvrent à une gestion sonore maîtrisée, conciliant le plaisir de l'écoute, le maintien des conditions d'exercices artistiques, culturelles et technique de la pratique musicale ; mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la santé publique.

### À propos du Centre d'information sur le Bruit

Le Centre d'information sur le Bruit est une association loi 1901 créée en 1978 et reconnue d'utilité publique depuis 2007. Il met en œuvre différents types d'actions pour faciliter la prise en compte du bruit et de ses effets sur l'Homme dans son environnement, à son domicile, au travail, à l'école, dans ses loisirs... Ses missions sont :

- Informer et sensibiliser le public et les acteurs professionnels.
- Transmettre les bonnes pratiques et promouvoir les innovations.
- Contribuer au développement des connaissances.

Contacts Presse : Béatrice Parrinello-Froment – [beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com)- 06 63 72 16 06  
Justine Germond- [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com)- 06 30 19 79 77